

L'ASSOCIATION DU PLATEAU
LE CENTRE CONTRE LES MANIPULATIONS MENTALES ILE DE FRANCE

vous invitent à participer à une

Conférence-débat sur le thème
**Développement personnel,
bien-être : les pièges !**

Mercredi 22 novembre 2023
de 19h00 à 21h30

Maison du Citoyen et de la Vie Associative
16, rue du Révérend Père Lucien Aubry – 94120 Fontenay-sous-Bois

PROGRAMME

Accueil par les organisateurs

Claude-Gabrielle THOMAS, présidente de l'Association du Plateau,
vice-présidente CCMM-IDF

Françoise BÉNÉDICT, présidente du CCMM – Centre Roger Ikor IDF

Intervenants :

- Jean-Loup ADÉNOR, journaliste à Charlie Hebdo et Marianne, co-auteur avec Timothée de Rauglaudre du *Nouveau péril sectaire*
- Margot BRUNET, journaliste à Marianne, auteure de nombreux articles sur le thème des mouvements à dérives sectaires.
- Francine CAUMEL, vice-présidente nationale du CCMM- Centre national Roger Ikor
- Avec l'aimable autorisation, pour les extraits de vidéos, de la chaîne YouTube Spline LND, créateur de la série *Sous emprise : Au cœur des dérives sectaires*

Verre de l'amitié offert à l'issue de la conférence débat
par l'Association du Plateau et le CCMM-IDF

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire :

conference22nov2023@gmail.com

ou

<https://my.weezevent.com/conference-debat-developpement-personnel-bien-etre-les-pieges>

Développement personnel, bien être : les pièges !

Présent dans pratiquement tous les domaines de notre vie quotidienne, le développement personnel se veut le moyen de nous faire parvenir à notre plein potentiel. Bien qu'alléchante, cette promesse s'appuyant sur le seul recentrage sur soi est pourtant le fruit de nombreuses contradictions.

À quoi tient le succès de ce type de discours ? À un art de manipuler nos faiblesses en nous vendant la possibilité de surmonter toutes nos difficultés ? À une capacité rhétorique et psychologique de transformer des évidences en illumination ?

Ces promesses de bonheur seraient susceptibles d'abuser de la vulnérabilité de certaines personnes et présenter un danger pour la santé. Certains groupes sectaires ont été accusés de se servir des formations au développement personnel pour recruter de nouveaux adeptes. Ainsi santé et bien-être ont représenté 40 % des signalements de dérives sectaires en France en 2020.

Profitant de l'attrance grandissante du public pour les thérapies alternatives et les médecines douces, les groupes les plus divers investissent, depuis plusieurs décennies mais plus encore aujourd'hui dans des proportions inquiétantes, le domaine de la santé et du bien-être par une multitude d'offres de soins et d'accompagnement au développement personnel, assorties de promesses de guérison et de vie harmonieuse ici-bas et même au-delà. Ce succès génère des risques divers, depuis l'escroquerie pure

et simple jusqu'à la dérive « thérapeutique », voire sectaire au sens des critères retenus par les pouvoirs publics.

Qu'on soit adepte ou détracteur, encore faut-il savoir de quoi « développement personnel » est le nom.

Le « développement personnel » n'a aucune définition institutionnelle, n'est encadré par aucune autorité en France ou à l'échelle européenne, et la profession de « coach en développement personnel » n'est régulée par aucune autorité professionnelle, même si de petits centres et instituts privés proposent des formations « diplômantes », délivrant des attestations sans aucune valeur professionnelle réelle. N'importe qui peut donc prendre le titre de coach ou conseiller en développement personnel et un grand nombre de pratiques sans lien entre elles peuvent être proposées par des individus sous cette bannière. En conséquence, cette nébuleuse est régulièrement pointée du doigt par la commission de l'Assemblée Nationale sur les dérives sectaires.

Selon la MIVILUDES, certains praticiens intervenant dans le champ de la psychologie, du bien-être, de la relation d'aide, de la « réénergisation » et de nombreuses autres méthodes non éprouvées usent, afin de contourner la réglementation, de titres tels que : psy praticien, thérapeute, praticien en..., psycho praticien certifié... naturopathe, etc.

Il convient donc d'être vigilant quant à ces nouvelles appellations.

CCMM-Centre National Roger Ikor : 42/52 rue de la Py – 75020 Paris – Tél. : 01 44 64 02 40 – Site : ccmm.asso.fr

CCMM-Ile de France : 01 43 71 12 31 – permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

CCMM Fontenay-sous-Bois : 06 52 38 90 64 – Permanence téléphonique le lundi de 14h00 à 18h00

mail : ccmm.fontenay94@gmail.com – ccmm.valdemarne94@gmail.com